

Plan de contrôle de l'IGP Agneau du Bourbonnais

RÉFÉRENCE DU PLAN	DATE D'APPROBATION PAR L'OC OU RÉFÉRENCE DE L'OC	DATE D'APPROBATION	Annule et
CTP-C-IGP-AGBB-01	PC IG 309 V04	12/08/2022	remplace le plan approuvé le 30/04/2014

Plan de contrôle constitué

- ▶ de dispositions de contrôle communes, définies dans la décision à consulter sur le site Internet de l'INAO
 - Décision INAO-DEC-CONT-1
- ▶ de dispositions de contrôle spécifiques développées dans le présent document.



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 1 / 23

VERSION APPROUVEE LE 12 AOÛT 2022

DISPOSITIONS DE CONTRÔLE SPECIFIQUES

Agneau du Bourbonnais

INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE



Certipaq L'Organisme Certificateur Associatif

DISPOSITIONS DE CONTRÔLE SPECIFIQUES

Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 2 / 23

TABLE DES MATIERES

Introduction

- A- Application
 - 1. Les opérateurs
 - 2. Répartition des points de contrôle et documents à tenir par les opérateurs
- B- Modalités d'habilitation des opérateurs
- C- Modalités d'évaluation de l'ODG
- D- Mise en œuvre des contrôles
 - 1. Répartition du contrôle interne et externe
 - 2. Méthodes de contrôle
- E- Traitement des manquements spécifiques

Certipaq L'Organisme Certificateur Associatif

DISPOSITIONS DE CONTRÔLE SPECIFIQUES

Agneau Bourbonnais

Validation : 08/07/2022

Page 3 / 23

PC IG 309 V04

INTRODUCTION

Le présent document précise les modalités de contrôle du cahier des charges Agneau du Bourbonnais bénéficiant du signe IGP de l'ODG Association pour la Défense de l'Elevage Traditionnel en Bourbonnais des animaux de Boucherie. Certipaq a été choisi par l'ODG pour assurer le contrôle du cahier des charges de ce produit.

Le contrôle du respect du cahier des charges est organisé par le plan de contrôle constitué de :

- dispositions de contrôle communes à tous SIQO (hors AB), document disponible sur le site internet de l'INAO,
- dispositions de contrôle spécifiques développées ci-après (dans le présent document).

Le plan de contrôle précise les autocontrôles réalisés par les opérateurs sur leur propre activité, les contrôles internes réalisés sous la responsabilité de l'ODG et les contrôles externes réalisés par Certipaq.

Il prévoit les modalités de délivrance de l'habilitation reconnaissant l'aptitude de l'opérateur à satisfaire aux exigences du cahier des charges.

Le plan de contrôle prévoit les modalités de traitement des manquements et mesures associées (pouvant aller jusqu'à la suspension ou le retrait du certificat).

Tous les opérateurs ayant vocation à être inscrits dans le périmètre de certification initiale font l'objet d'une évaluation initiale par Certipaq, avec l'appui de l'ODG, en vue de leur habilitation préalablement à l'octroi de la certification par Certipaq. La certification initiale pourra être délivrée au client, dès lors qu'au moins un opérateur par catégorie nécessaire à une mise en marché du produit, aura fait l'objet d'une habilitation par Certipaq.

Lorsque toutes les conditions requises sont remplies, Certipaq délivre à l'ODG un document de certification officiel (« Certificat ») qui établit de façon claire ou permet d'identifier la portée de la certification octroyée.

Certipaq effectue les contrôles de surveillance des opérateurs tel que prévu dans le plan, dans le respect des fréquences de contrôle qui y figurent.

Certipaq assure la prise de décision de certification sur la base de toutes les informations liées aux évaluations, leur revue et toutes autres informations pertinentes.



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 4 / 23

A - APPLICATION

1. Les opérateurs

Les présentes dispositions de contrôle spécifiques (DCS) concernent les opérateurs du cahier des charges IGP « Agneau du Bourbonnais » dont l'organisme de défense et de gestion est l'Association pour la Défense de l'Elevage Traditionnel en Bourbonnais des animaux de Boucherie.

Les opérateurs de la filière sont répartis dans les catégories suivantes :

- Eleveur
- Organisation de Planification et de Suivi Technique (OPST)
- Fabricant d'aliments industriel
- Fabricant d'aliments à la ferme
- Abatteur/Abattoir
- Atelier de découpe et de conditionnement

2. Répartition des points de contrôle et documents à tenir par les opérateurs

Durée minimum de conservation des documents relatifs aux autocontrôles : 5 ans

Opérateurs	Points à co	ntrôler concernés	Documents (papiers ou numériques) à tenir par l'opérateur (liste indicative et non exhaustive)
Eleveur	PM1	Implantation des élevages	Déclaration d'identification de l'éleveur
	PM2	Naissage et élevage des agneaux	Déclaration PAC Contrat éleveur
	PM3	Race autorisée	Demande d'habilitation
	PM4	Modalités d'identification des animaux	Carnet d'agnelage Factures animaux
	PM5	Conditions d'élevage	Déclaration PAC Registre d'élevage
	PM6	Nature des aliments	Létiquettes et factures des
	PM7	Age d'abattage	_composants achetés
	PM20	Obligation déclaratives : Déclaration de naissance	Bon de livraison des aliments Plan d'alimentation
Fabricant d'aliment industriel	PM6	Nature des aliments	Liste des aliments référencés Attestation de référencement Formules théoriques référencées Journaux de dosage Fiche technique Prémix Cahier de fabrication Etiquettes et factures des composants achetés Fabricant certifié RCNA : certificat en cours de validité



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 5 / 23

Opérateurs	Points à co	ontrôler concernés	Documents (papiers ou numériques) à tenir par l'opérateur (liste indicative et non exhaustive)
Fabricant d'aliment à la ferme	PM6	Nature des aliments	Formules théoriques exploitées Registre ou cahier de fabrication des aliments fabriqués Etiquettes, bons de livraison d'achat de matières premières Fiche technique Prémix
OPST	PM7	Age d'abattage	Carnets des annonces et carnets d'agnelage transmis par l'éleveur Données de labellisation transmises par l'abattoir
Abatteur/abattoir	PM7	Age d'abattage	Fiche de livraison des agneaux
	PM8	Agrément CEE	Bordereau de labellisation
	PM9	Etat de propreté des animaux	Ticket de pesée
	PM10	Cadence	Agrément CEE
	PM11	Chaîne d'abattage	Enregistrement de l'état de propreté
	PM12	Refroidissement des carcasses	des animaux
	PM13	Origine des animaux	Fiche d'identification de l'abattoir
	PM14	Classes d'état d'engraissement autorisées	justificatif de la capacité de production
	PM15	Classes de conformation autorisées	Planning d'abattage Instructions Boucle d'identification Tip Tag, N°
	PM16	Qualité du gras	cheptel Registre de bouverie
	PM17	Poids de carcasse	Bons de livraison, documents
	PM18	Couleur de la viande	d'identification des animaux
	PM19	Certificat de garantie	Données abattage Données de labellisation Procédure ou document équivalent Certificat de Garantie
Atelier de découpe	PM19	Certificat de garantie	Certificat de Garantie
et de			
conditionnement			



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 6 / 23

B - MODALITES D'HABILITATION DES OPERATEURS

Catégorie d'opérateurs	Modalités (sur site / documentaire)	Contrôle documentaire en vue de l'habilitation réalisé par (OC/ODG)	Contrôle sur site lié à l'habilitation* réalisé par (OC/ODG)	Lorsque le contrôle documentaire doit être suivi d'un contrôle sur site : délai de réalisation (en mois)
Eleveur	Sur site	/	ODG	/
Organisations de Planification et de Suivi Technique (OPST)	Sur site	1	ОС	/
Fabricants d'aliments industriel	Sur site	/	OC	/
Fabricants d'aliments à la ferme	Sur site	/	ODG	/
Abatteurs/Abattoirs	Sur site	/	OC	/
Ateliers de découpe et de conditionnement	Sur site	/	OC	/

^{*} Il s'agit du contrôle sur site avant ou après le prononcé de l'habilitation.



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 7 / 23

C - MODALITES D'EVALUATION DE L'ODG

Durée minimum de conservation des documents relatifs au contrôle interne : 3 ans.

Numéro	Thématique	Points à évaluer lors de l'évaluation initiale	Points à évaluer au cours de l'évaluation de suivi
A	Gestion des étiquetages	- Contrôle documentaire des procédures d'élaboration et validation des nouveaux étiquetages	 Contrôle documentaire des procédures d'élaboration et validation des nouveaux étiquetages (nouveaux ou refonte) Contrôle documentaire du suivi et respect de la validation des étiquetages Contrôle documentaire par sondage des étiquetages validés
В	Référencement des formules d'aliments des agneaux	- Contrôle documentaire de la méthode de référencement des formules	 Contrôle documentaire de la méthode de référencement des formules Contrôle documentaire de la liste des formules référencées et par sondage de la conformité des formules référencées



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 8 / 23

D - MISE EN OEUVRE DES CONTRÔLES

1. Répartition du contrôle interne et externe

Les contrôles de la filière Agneau du Bourbonnais sont répartis entre le contrôle interne et le contrôle externe selon les fréquences détaillées dans le tableau ci-dessous.

La période de référence est : l'année civile.

Le nombre de contrôles est basé sur le nombre d'opérateurs habilités au premier janvier de l'année N pour chaque catégorie d'opérateurs. Pour les opérateurs habilités en cours d'année et faisant l'objet d'au moins un contrôle annuel, la fréquence de contrôle sera calculée au prorata du nombre de mois d'habilitation.

A l'exception des éleveurs, lorsqu'un opérateur n'a plus d'activité en IGP, il est déclaré inactif par l'OC. Dans ce cas, l'OC, en concertation avec l'ODG, peut décider de diminuer la fréquence annuelle des contrôles de suivi.

Si la période d'absence de production en IGP se prolonge plus de 12 mois, l'OC suspend l'habilitation de cet opérateur.

Le contrôle externe des éleveurs est réalisé avec un préavis de 14 jours au maximum. Les abatteurs font chaque année l'objet d'au moins un contrôle avec un délai de prévenance de 48 heures maximum, les autres contrôles sont réalisés avec un préavis limité à 14 jours au maximum.

Tous les autres opérateurs identifiés sont contrôlés avec un préavis limité à 14 jours au maximum.

A minima 10% de l'ensemble des contrôles externes doivent se faire sans préavis.

Libellé de l'activité ou du type de contrôle concerné	Fréquences minimales des contrôles internes	Fréquences minimales des contrôles externes
OPST	1 contrôle / an / OPST	2 contrôles / an / OPST
Eleveur	1 contrôle / élevage / an	10 % des élevages / an
Fabricants d'aliments industriel (1)	/	1 contrôle / site de fabrication / an
Fabricants d'aliments à la ferme	1 contrôle / FAF / an	25% des FAF / an
Abatteur/abattoir	1 contrôle / site / an	3 contrôles / site / an
Atelier de découpe et de conditionnement (2)	1 contrôle / atelier / an	3 contrôles / atelier / an

⁽¹⁾ Pour les sites de fabrication certifiés sur la base du référentiel de certification de la nutrition animale (RCNA), le contrôle des journaux de dosage peut-être conduit selon le protocole de contrôle documentaire spécifique en vigueur validé par l'INAO.

⁽²⁾ Dans le cas de fabrication d'UVCI, et d'impossibilité à contrôler le produit sur le site, ce contrôle a lieu dans 4 points de vente / site industriel / an

Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 9 / 23

2. <u>Méthodes de contrôle</u>

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Eleveur	PM1	Implantation des élevages	1	Contrôle documentaire et visuel du N° de cheptel détenteur correspondant à un numéro de commune située en zone IGP Contrôle documentaire et visuel de la localisation du parcellaire Déclaration d'identification de l'éleveur Déclaration PAC Contrat éleveur Demande d'habilitation	Conservation des Déclarations d'identification, déclaration PAC, contrat éleveur et demande d'habilitation	Contrôle documentaire et visuel du N° de cheptel détenteur correspondant à un numéro de commune située en zone IGP Contrôle documentaire et visuel de la localisation du parcellaire Déclaration d'identification de l'éleveur Déclaration PAC Contrat éleveur Demande d'habilitation
Eleveur	PM2	Naissage et élevage des agneaux	/	Contrôle documentaire de l'origine des animaux Contrôle documentaire et visuel (tip tag) de la localisation du parcellaire Carnet agnelage Déclaration PAC	Tenue à jour des carnets d'agnelage Transmission des carnets d'agnelage à l'OP Conservation des déclarations PAC	Contrôle documentaire de l'origine des animaux Contrôle documentaire et visuel (tip tag) de la localisation du parcellaire Carnet agnelage Déclaration PAC
Eleveur	PM3	Race autorisée	/	Contrôle documentaire de la race Contrôle visuel des animaux Registre d'élevage Carnet d'agnelage	Tenue du carnet d'agnelage et du registre d'élevage	Contrôle documentaire de la race Contrôle visuel des animaux Registre d'élevage Carnet d'agnelage
Eleveur	PM4	Modalités d'identification des animaux	/	Contrôle visuel de l'identification des brebis selon les modalités définies dans le cahier des charges Contrôle documentaire de l'enregistrement de l'identification des brebis Carnet d'agnelage	Enregistrement de l'identification des brebis selon les modalités définies dans le cahier des charges	Contrôle visuel de l'identification des brebis selon les modalités définies dans le cahier des charges Contrôle documentaire de l'enregistrement de l'identification des brebis Carnet d'agnelage



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 10 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Eleveur	PM5	Conditions d'élevage	/	Contrôle visuel et documentaire de la présence de pâtures Déclaration PAC	Tenue du registre d'élevage Enregistrements des dates d'entrée et de fin de pâturage des animaux, du mouvement des animaux (effectif)	Contrôle visuel, selon la période, du pâturage et de la tétée au pis Contrôle documentaire du registre d'élevage Registre d'élevage
Eleveur	PM6	Nature des aliments	/	Sans objet	livraison	Contrôle documentaire de l'utilisation de formules référencées, de l'utilisation de formules d'aliment destinées aux brebis ne contenant pas de matières premières interdites, de l'approvisionnement auprès d'un fabricant d'aliment habilité et du respect du plan d'alimentation Étiquettes et factures des composants achetés Bon de livraison des aliments Plan d'alimentation Contrôle visuel dans l'auge et en locaux de stockage



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 11 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Fabricant d'aliments industriel	PM6	Nature des aliments		OPERATEURS NON CERTIFIES RCNA: Contrôle documentaire le cas échéant: Vérification des modalités effectives de formulation, modalités de blocage et règles d'ajustement des formules Vérification de la gestion des matières premières: Stockage, réception, analyse, et prises d'échantillons Maitrise de la fabrication : pesées, gestion des interdits, fiabilité de fabrication, gestion des anomalies (inter-lots, substitution, ruptures, retour de lots), nettoyage et désinfection Vérification des étiquettes (Composition, mention du mode d'emploi et des périodes de distribution des aliments) Traçabilité sur l'ensemble du process Tenue à jour et conservation: Demande de référencement des formules Attestation de référencement Étiquettes et factures des composants achetés Fiche technique Prémix Journaux de dosages Cahier de fabrication Contrôle documentaire des formules théoriques OPERATEURS CERTIFIES RCNA Contrôle documentaire: Vérification documentaire du statut de la certification RCNA Attestation de certification RCNA en cours de validité	Déclaration et référencement des nouvelles formules par l'ODG Enregistrement des fabrications en indiquant les matières premières, additifs et autres composants, en précisant les quantités incorporées et fabriquées OPERATEURS CERTIFIES RCNA Conservation de l'attestation de certification RCNA	Contrôle documentaire de la transmission à l'ODG de toutes les formules commercialisées comme conformes au cahier des charges Demande de référencement des formules Attestation de référencement OPERATEURS NON CERTIFIES RCNA: Contrôle documentaire le cas échéant: Vérification des modalités effectives de formulation, modalités de blocage et règles d'ajustement des formules Vérification de la gestion des matières premières: Stockage, réception, analyse, et prises d'échantillons Maitrise de la fabrication: pesées, gestion des interdits (tableau d'incompatibilité et rinçage), fiabilité de fabrication, gestion des anomalies (inter-lots, substitution, ruptures, retour de lots), nettoyage et désinfection Vérification des étiquettes (Composition, mention du mode d'emploi et des périodes de distribution des aliments) Traçabilité sur l'ensemble du process Contrôle documentaire par sondage de la composition réelle des aliments fabriqués Étiquettes et factures des composants achetés Fiche technique Prémix Journaux de dosages Cahier de fabrication OPERATEURS CERTIFIES RCNA: Contrôle documentaire du statut de la certification RCNA Attestation de certification RCNA en cours de validité Journaux de dosages



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 12 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Fabricant d'aliments à la ferme	PM6	Nature des aliments		Contrôle documentaire le cas échéant: Vérification des modalités effectives de formulation, modalités de blocage et règles d'ajustement des formules Vérification de la gestion des matières premières: Stockage, réception, analyse, et prises d'échantillons Maitrise de la fabrication: pesées, gestion des interdits, fiabilité de fabrication, gestion des anomalies (inter-lots, substitution, ruptures, retour de lots), nettoyage et désinfection Vérification des étiquettes (Composition, mention du mode d'emploi et des périodes de distribution des aliments) Traçabilité sur l'ensemble du process Tenue à jour et conservation: Demande de référencement des formules Attestation de référencement Étiquettes et factures des composants achetés Fiche technique Prémix Journaux de dosages Cahier de fabrication Contrôle documentaire des formules théoriques	Enregistrement des fabrications en indiquant les matières premières, additifs et autres composants, en précisant les quantités incorporées et fabriquées	Contrôle documentaire par sondage de la composition réelle des aliments Étiquettes et factures des composants achetés Fiche technique Prémix Cahier de fabrication
OPST	PM7	Age d'abattage	/	Contrôle documentaire des dispositions prévues Instructions de tri des agneaux	Conservation des carnets d'agnelage	Contrôle documentaire de l'âge des agneaux présentés à la labellisation à partir des carnets des annonces et des carnets d'agnelage transmis par l'éleveur Contrôle fait lors de la présentation des agneaux à l'abattage
Eleveur	PM7	Age d'abattage	/	Sans objet	Tenue du carnet d'agnelage Enregistrement des dates de sortie des agneaux de l'exploitation	Contrôle documentaire des âges de sortie des agneaux Carnet d'agnelage
Abatteur/abattoir	PM7	Age d'abattage	/	Sans objet	Tenue à jour et conservation des bordereaux de labellisation, fiches de livraison des agneaux et tickets de pesée	Contrôle documentaire de l'âge des animaux sélectionnés Fiche de livraison des agneaux Bordereau de labellisation Ticket de pesée



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 13 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Abatteur/abattoir	PM8	Agrément CEE	/	Contrôle documentaire de la présence et du maintien de l'agrément CEE Agrément CEE	Conservation de l'agrément CEE	Contrôle documentaire de la présence et du maintien de l'agrément CEE Agrément CEE
Abatteur/abattoir	PM9	Etat de propreté des animaux	/	Sans objet	Enregistrement de l'état de propreté des animaux	Contrôle visuel et documentaire de l'état de propreté des animaux Enregistrement de l'état de propreté des animaux
Abatteur/abattoir	PM10	Cadence	/	Vérification de la capacité abattoir : contrôle visuel et documentaire du nombre d'agneaux abattus pendant 1heure et contrôle documentaire à partir du planning d'abattage Fiche d'identification de l'abattoir justificatif de la capacité de production Planning d'abattage	Enregistrement des heures d'abattage	Vérification de la capacité abattoir : contrôle visuel et documentaire du nombre d'agneaux abattus pendant 1heure et contrôle documentaire à partir du planning d'abattage Fiche d'identification de l'abattoir justificatif de la capacité de production Planning d'abattage
Abatteur/abattoir	PM11	Chaîne d'abattage	/	Contrôle visuel de la chaîne d'abattage	/	Contrôle visuel de la chaine d'abattage
Abatteur/abattoir	PM12	Refroidissement des carcasses	/	Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence des instructions de maîtrise des conditions de ressuage Contrôle documentaire des enregistrements prévus Contrôle visuel de l'existence d'un local de ressuage Instructions Enregistrements des températures	Tenue à jour des instructions Enregistrement de la température des locaux de ressuage	Contrôle documentaire de la pertinence des éventuelles modifications introduites dans les instructions Contrôle documentaire de la température des locaux de ressuage Instructions Enregistrements des températures



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 14 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Abatteur/abattoir	PM13	Origine des animaux	ļ	9TS	documents relatifs au contrôle interne ou tout autre document permettant de justifier de la réalisation du contrôle interne au moins aussi longue que la	Boucle d'identification Tip Tag, N° cheptel Registre de bouverie Bons de livraison, documents d'identification des animaux Données abattage
Abatteur/abattoir	PM14	Classes d'état d'engraissement autorisées		Contrôle visuel sur site du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Enregistrement et conservation du ticket de pesée Classement et enregistement des carcasses à froid	Contrôle visuel du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle visuel des carcasses labellisées Contrôle documentaire des enregistrements des carcasses à froid Contrôle documentaire du ticket de pesée Contrôle documentaire de la procédure de labellisation des carcasses en cas de modification Ticket de pesée Bordereaux de labellisation Données de labellisation Procédure ou document équivalent
Abatteur/abattoir	PM15	Classes de conformation autorisées		Contrôle visuel sur site du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Enregistrement et conservation du ticket de pesée Classement et enregistement des carcasses à froid	Contrôle visuel du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle visuel des carcasses labellisées Contrôle documentaire des enregistrements des carcasses à froid Contrôle documentaire du ticket de pesée Contrôle documentaire de la procédure de labellisation des carcasses en cas de modification Ticket de pesée Bordereaux de labellisation Données de labellisation Procédure ou document équivalent



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 15 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Abatteur/abattoir	PM16	Qualité du gras	/	Contrôle visuel sur site du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Tenue à jour des données de labellisation et des bordereaux de labellisation Tenue à jour de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Contrôle visuel du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle visuel de l'aspect du gras Contrôle documentaire des données de labellisation Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses en cas de modification Bordereaux de labellisation Données de labellisation Procédure ou document équivalent
Abatteur/abattoir	PM17	Poids de carcasse	/	Contrôle visuel sur site du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Enregistrement et conservation du ticket de pesée Tenue à jour des données de labellisation et des bordereaux de labellisation	Contrôle visuel du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire du ticket de pesée Contrôle visuel et documentaire des carcasses labellisées Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses en cas de modification Ticket de pesée Bordereaux de labellisation Données de labellisation Procédure ou document équivalent
Abatteur/abattoir	PM18	Couleur de la viande	/	Contrôle visuel sur site du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses Procédure ou document équivalent	Tenue à jour des données de labellisation et des bordereaux de labellisation Tenue à jour de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses	Contrôle visuel du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de labellisation des carcasses Contrôle visuel de la couleur de la viande Contrôle documentaire des données de labellisation Contrôle documentaire de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la labellisation des carcasses en cas de modification Bordereaux de labellisation Données de labellisation Procédure ou document équivalent



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 16 / 23

Opérateurs	Numéro	Points à contrôler	PPC / CCC	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial servant de base à l'habilitation	Autocontrôles	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi internes et externes
Abatteur/abattoir Atelier de découpe et de conditionnement	_	Certificat de garantie		Contrôle documentaire du Certificat de Garantie prévu Certificat de Garantie		Contrôle documentaire du Certificat de Garantie émis et de sa complétude Certificat de Garantie
Eleveur		Obligation déclaratives (Op2) : Déclaration de naissance	/	Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO

Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 17 / 23

E - TRAITEMENT DES MANQUEMENTS SPECIFIQUES

Manquements opérateurs :

Opérateur	Numéro	Points à contrôler	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	Récurrence
					l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)			Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
Eleveur	PM1	Implantation des élevages	Zone de production hors zone IGP	Habilitation	Non	Refus d'habilitation	/	/	/
Eleveur	PM1	Implantation des élevages	Zone de production hors zone IGP	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	/
Eleveur	PM2	Naissage et élevage des agneaux	Non respect des conditions de naissage et d'élevage des agneaux	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	/
Eleveur	PM2	Naissage et élevage des agneaux	Non respect des conditions de naissage et d'élevage des agneaux	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Eleveur	PM3	Race autorisée	Animal de type racial non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	/
Eleveur	PM3	Race autorisée	Animal de type racial non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe pour les animaux concernés	Contrôle supplémentaire	(Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Eleveur	PM4	Modalités d'identification des animaux	Défaut d'identification des animaux	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire interne ou externe	Refus d'habilitation	/
Eleveur	PM4	Modalités d'identification des animaux	Défaut d'identification des animaux	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire interne		Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 18 / 23

Opérateur	Numéro	Points à	Libellés des manquements	Туре	Nécessité	Mesure de traitement en	Modalité de vérification	Récurrence	Récurrence
		contrôler			de fournir à l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)	1er constat	du retour à la conformité	Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
Eleveur	PM5	Conditions d'élevage	Absence de prairie	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire interne ou externe	Refus d'habilitation	/
Eleveur	PM5	Conditions d'élevage	Non respect de l'alternance	Suivi	Oui	/	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Eleveur	PM5	Conditions d'élevage	Non-respect de l'allaitement au pis	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Eleveur	PM6	Nature des aliments	Nature des aliments non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Fabricant d'aliments industriel	PM6	Nature des aliments	Formule théorique non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire	Refus d'habilitation	/
Fabricant d'aliments industriel	PM6	Nature des aliments	Utilisation de matières premières non autorisées	Suivi	Oui	Déréférencement de l'aliment	Contrôle supplémentaire	Déréférencement de l'aliment + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Fabricant d'aliments à la ferme	PM6	Nature des aliments	Formule théorique non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire	Refus d'habilitation	/
Fabricant d'aliments à la ferme	PM6	Nature des aliments	Utilisation de matières premières non autorisées	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire interne	Retrait d'habilitation	/
OPST	PM7	Age d'abattage	Dispositions prévues non conformes	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 19 / 23

Opérateur	Numéro	Points à contrôler	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Récurrence Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
OPST	PM7	Age d'abattage	Présentation à la labellisation d'animaux dont la durée de présence sur l'exploitation est insuffisante	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire documentaire	(Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Eleveur	PM7	Age d'abattage	Présentation d'animaux non conformes en âge	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe pour les animaux concernés	Contrôle supplémentaire	(Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Abatteur/abattoir	PM7	Age d'abattage	Age d'abattage non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe pour les animaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Abatteur/abattoir	PM8	Agrément CEE	Absence d'agrément CEE	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM8	Agrément CEE	Absence d'agrément CEE	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire	Retrait d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM9	Etat de propreté des animaux	Propreté des animaux non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM10	Cadence	Cadence non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM10	Cadence	Cadence non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire documentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir		Chaîne d'abattage	Chaîne d'abattage non confortable et non vaste	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir		Chaîne d'abattage	Chaîne d'abattage non confortable et non vaste	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 20 / 23

Opérateur	Numéro	Points à contrôler	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	Récurrence
					l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)			Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
Abatteur/abattoir	PM12	Refroidisseme nt des carcasses	Absence de local de ressuage	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM12	Refroidisseme nt des carcasses	Température des locaux non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire
Abatteur/abattoir	PM13	Origine des animaux	Animaux provenant d'éleveurs non habilités pour l'IGP Agneau du Bourbounnais	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM14	d'engraisseme	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM14	d'engraisseme	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM14	Classes d'état d'engraisseme nt autorisées	Etat d'engraissement non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe pour les agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Abatteur/abattoir	PM15	Classes de conformation autorisées	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	
Abatteur/abattoir	PM15	Classes de conformation autorisées	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 21 / 23

Opérateur	Numéro	Points à contrôler	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	Récurrence
					l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)			Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
Abatteur/abattoir	PM15	Classes de conformation autorisées	Conformation non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	signe + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Abatteur/abattoir	PM16	Qualité du gras	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir		Qualité du gras	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM16	Qualité du gras	Non respect des critères de labellisation des carcasses	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM17	Poids de carcasse	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir	PM17	Poids de carcasse	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM17	Poids de carcasse	Poids minimum des carcasses non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe pour les agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe + Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
Abatteur/abattoir	PM18	Couleur de la viande	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation : 08/07/2022

Page 22 / 23

Opérateur	Numéro	Points à contrôler	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	Récurrence
					l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)			Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
Abatteur/abattoir	PM18	Couleur de la viande	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir	PM18	Couleur de la viande	Non respect des critères de labellisation des carcasses	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)
Abatteur/abattoir Atelier de découpe et de conditionnement	PM19	Certificat de garantie	Modalités de délivrance du certificat de garantie prévues non conformes	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Abatteur/abattoir Atelier de découpe et de conditionnement	PM19	Certificat de garantie	Délivrance du certificat de garantie pour des carcasses non labellisables	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	/
Eleveur	PM20	Obligation déclaratives (Op2) : Déclaration de naissance	Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO		Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO	Cf. Op2 DCC Tous SIQO
Tous opérateur	Tous PM concerné s	Tous PM concernés	Absence ou non pertinence des procédures de l'opérateur	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire documentaire sur la base du plan d'action fourni	Refus d'habilitation	/
Tous opérateur	Tous PM concerné s	Tous PM concernés	Procédures de l'opérateur non accessibles, non mises à jour, non pertinentes	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe ou contrôle documentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (Contrôle supplémentaire)



Agneau Bourbonnais

PC IG 309 V04 Validation: 08/07/2022 Page 23 / 23

Manquements ODG:

Numéro	Thématique	Libellés des manquements	Туре	Nécessité de fournir à l'OC un plan d'action formalisé (oui/non)	Mesure de traitement en 1er constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence Mesure de traitement en 2ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Récurrence Mesure de traitement en 3ème constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
A	Gestion des étiquetages	Non prise en compte de la gestion des étiquetages dans le système documentaire de l'ODG	Initial	Oui	/	Au plus tard lors de la première évaluation de suivi	/	/
A	Gestion des étiquetages	Défaut de gestion des étiquetages	Suivi	Oui	/	Au plus tard lors de la prochaine évaluation de suivi	Avertissement (Evaluation documentaire sur la base des éléments transmis par l'ODG)	Evaluation supplémentaire (Lors de l'évaluation supplémentaire)
	t des formules d'aliments des	Absence de méthode de référencement des formules Absence de liste recensant les formules référencées Formule référencée non conforme	Initial		Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire préalable à l'octroi du certificat	Refus de certification	/
	t des formules	Absence de méthode de référencement des formules Absence de liste recensant les formules référencées Formule référencée non conforme	Suivi	Oui	/	Evaluation documentaire supplémentaire	Suspension de certificat (Evaluation supplémentaire)	Retrait de certificat